



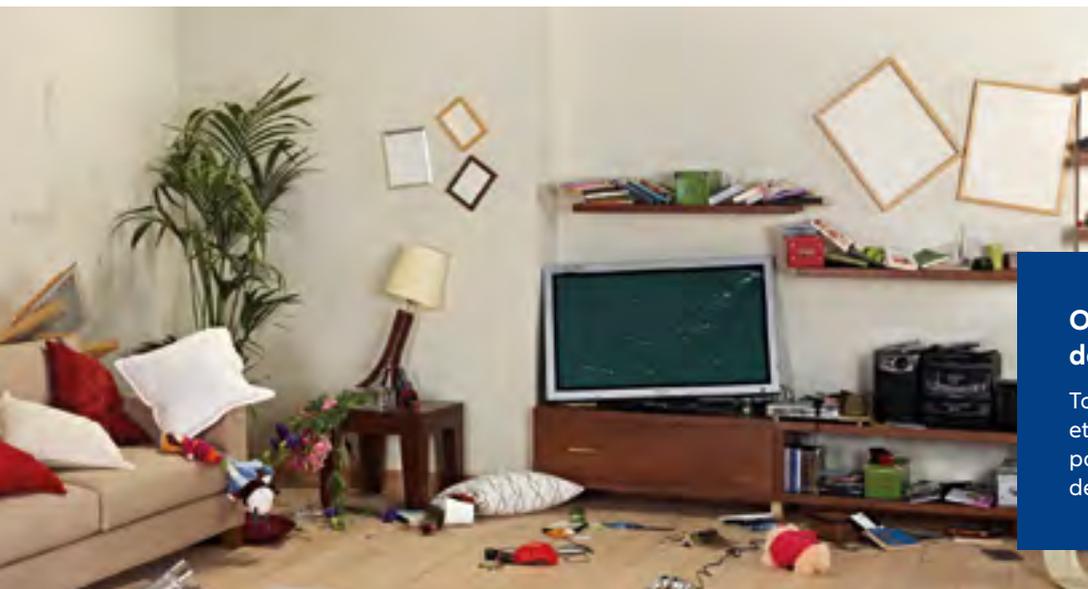
PROTECTION JURIDIQUE

Êtes-vous bien couvert
pour vos biens
immobiliers donnés
en location ?

Une assurance de protection juridique, pour quoi faire ?

C'est un contrat spécifique qui protège les propriétaires non occupants de biens à usage d'habitation, professionnel, ou commercial face à tous les litiges concernant le bien immobilier loué.

À l'heure des déclarations fiscales, les cotisations de ce contrat sont déductibles des revenus fonciers.



Option recouvrement de créance

Tous les moyens légaux amiables et/ou judiciaires sont mis en œuvre pour obtenir le paiement des sommes dues.

Les garanties et options s'appliquent selon les conditions, limites et exclusions du contrat d'assurance Allianz Protection Juridique « Biens immobiliers donnés en location ».

Êtes-vous certain d'être bien couvert en cas de litige ?

Le litige

Votre locataire refuse de vous communiquer son attestation d'assurance.

La solution

Vous pouvez consulter les fiches d'informations disponibles gratuitement sur le Hub PJ afin de vérifier vos droits.

Vous pouvez également déclarer votre litige en ligne 24/7, afin qu'il soit pris en charge par un juriste qui procèdera à l'ensemble des démarches jusqu'à la résolution du litige, mettant en œuvre les moyens appropriés que vous aurez définis ensemble et, le cas échéant, approuvés.

Biens immobiliers donnés en location

Bien immobilier dans le cadre d'un contrat de location saisonnière (y compris votre résidence principale ou secondaire) ●

Bien immobilier dans le cadre d'un bail d'habitation, d'un bail commercial, d'un bail professionnel ●

Chambres d'hôtes dans le cadre d'une activité non commerciale ●

Options :

Doublement des barèmes
Doublement du remboursement des honoraires d'avocat ●

Recouvrement de créance ●

Le Hub PJ disponible en ligne

Le Hub PJ permet à chaque assuré d'accéder rapidement à l'ensemble des informations de protection juridique dans tous les domaines et pour tous : particuliers, professionnels, familles, fiscalité ...

<https://www.allianz.fr/infopj>

☰ Déclaration en ligne

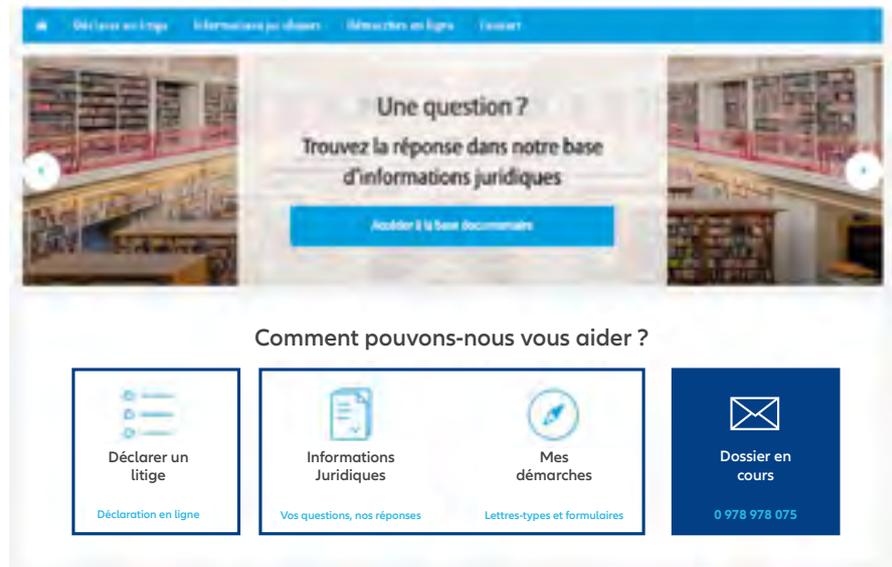
En quelques clics, le litige est déclaré pour une prise en charge plus rapide.

💡 Comment ça marche ?

- Identification de l'assuré
- Identification de la partie adverse
- Description du litige
- Pièces du dossier

📄 Information juridique

- Moteur de recherche performant
- Échange téléphonique avec un juriste pour une réponse personnalisée
- Téléchargez et imprimez un certificat de cession de véhicule ou une procuration de vote... rien de plus facile !



Allianz Protection Juridique vous accompagne en cas de litige garanti

Un service complet de A à Z accessible, simple et efficace

Information juridique digitale



250 fiches pratiques
et 80 démarches en ligne.

Recherche d'une solution amiable



Avec votre accord, une solution simple
et rapide est privilégiée dans un
premier temps par votre juriste dédié.

Accompagnement judiciaire



L'avocat de votre choix est missionné
et votre juriste suit toutes les étapes de
votre dossier jusqu'à la résolution de
votre litige

Suivi jusqu'à l'exécution de la décision judiciaire



Vous êtes accompagné jusqu'à
la fin de la procédure.



Pour de plus amples renseignements, votre interlocuteur Allianz est à votre disposition.



Protexia France

Entreprise régie par le Code des assurances

Société anonyme au capital de 1.895.248 €

1 cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex

382 276 624 RCS Nanterre.

www.allianz.fr

Document à caractère publicitaire, ne pas jeter sur la voie publique.

